

COMMUNE
DE
VILLENUEVE-
LA-GARENNE
92390

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 35
Membres présents : 23
Membres représentés : 8
Membres absents : 4
Membres votants : 31

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations postées le vendredi 4 octobre 2024 et par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil municipal de la Ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne,

Mme Carine BANSEDE, M. Frédéric RARCHAERT, Mme Leila LARIK, M. Alain-Xavier FRANÇOIS, Mme Fatima AAZIZ, M. Bachir HADDOUCHE, M. Kiran GURUNG, M. Lahcen BAYLAL Maires-adjoints.

Mme. Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme. Mirtha HENRIOL, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme. Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Conseillers municipaux délégués.

Mme Joanna MOHAMED, Mme Rolande CHAVANNNE, M. Jérémie LAGARDE, Mme. Mariam KANTE, M. Gabriel MASSOU, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Abdelaziz BENTAJ, Conseillers municipaux.

POUVOIRS :

Mme Khady FOFANA donne pouvoir à Mme. Fatma SERIR,

M. Arnaud PERICARD donne pouvoir à M. Lahcen BAYLAL,

Mme Sandrine HERTIG, Maire-adjointe, donne pouvoir à M. Frédéric RARCHAERT,

Mme Zoubida KATTHALA, Maire-adjointe, donne pouvoir à Mme Mirtha HENRIOL,

Mme. Eduarda PINTO-RODRIGUEZ, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Larbi OUHAMMOU,

M. Gaoussou KEITA Conseiller municipal, donne pouvoir à Mme Joanna MOHAMED,

M. Éric PELEAU Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Jérémie LAGARDE,

Mme Eve NIELBIEN, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Gabriel MASSOU.

ABSENTS :

M. Christophe DOUAY Conseiller municipal,

Mme Yaël LEVY Conseillère municipale,

M. Abderrahim AIT OMAR Conseiller municipal,

Mme. Sandrine PAYET Conseillère municipale.

SECRETARE DE SEANCE : Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale déléguée, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2024-2025

MONSIEUR AMAGHAR EXPOSE AU CONSEIL

Que la commune de Villeneuve-la-Garenne souhaite favoriser l'accès de tous les publics aux activités délivrées par la ville.

- De supprimer la tarification d'accueil de loisirs du mercredi à la demi-journée suite à un doublon,
- De créer un tarif pour les séjours liés au dispositif « colo apprenante »,
- Dans un souci de cohérence au regard des tarifs appliqués en la matière de supprimer la taxe de dispersion des cendres, considérant que cela est une inhumation (non fiscalisée),
- De mettre en place une tarification de vente des livres, des vinyles et des CDs d'occasion,
- De créer des tarifs tels que la péniche « Marie-Louise », à destination des usagers ou de professionnels dans le cadre de séminaires,
- Lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance sont fonction de l'économie générale du contrat. Il est possible de prévoir une gratuité si le contrat s'exécute au profit de la Commune,
- De prévoir une gratuité de l'occupation du domaine public lorsque des institutions, dont la Ville est membre, organisent des réunions,

LE CONSEIL,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment l'article L. 2122-1-1,

Vu la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite loi « Sapin II »),

Vu l'ordonnance n°2017-562 en date du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération du 17 juin 2021 portant modification du règlement intérieur des activités périscolaires et extra-scolaires hors restauration scolaire,

Oùï l'exposé complet de Monsieur AMAGHAR,

Et après en avoir délibéré.

DECIDE

De fixer les tarifs détaillés dans l'annexe ci-jointe, ils seront applicables dès le lendemain de la délibération exécutoire :

- De supprimer la tarification d'accueil de loisirs du mercredi à la demi-journée suite à un doublon.
- De créer un tarif pour les séjours liés au dispositif « colo apprenante ».

- Dans un souci de cohérence au regard des tarifs appliqués en la matière de supprimer la taxe de dispersion des cendres, considérant que cela est une inhumation (non fiscalisée).
- Mettre en place une tarification de vente des livres, des vinyles et des CDs d'occasion.
- De créer des tarifs tels que la péniche « Marie-Louise », à destination des usagers ou de professionnels dans le cadre de séminaires.
- Lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance sont fonction de l'économie générale du contrat. Il est possible de prévoir une gratuité si le contrat s'exécute au profit de la Commune.
- Prévoir une gratuité de l'occupation du domaine public lorsque des institutions, dont la Ville est membre, organisent des réunions.

DIT

Que les recettes seront inscrite sur le budget de la Ville.

Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7CRPA).

Que la présente délibération municipale pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site télérécourse citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Pascal PELAIN

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**

1 - Les prestations délivrées dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire

a) Tarifs des activités périscolaires et extrascolaires :

Activités	Tarifs par anneau										
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	
Accueil de matin (Maternelle & Élémentaire)	1,00 €					1,20 €					
Élémentaire	Aide aux devoirs	1,50 €	1,54 €	2,16 €	2,31 €	2,52 €	2,70 €	2,88 €	3,66 €	3,24 €	3,40 €
	Accueil périscolaire du soir	5,00 €	5,09 €	1,08 €	1,17 €	1,26 €	1,35 €	1,44 €	1,53 €	1,62 €	1,70 €
Maternelle	Accueil périscolaire du soir avec goûter	1,30 €	1,33 €	1,36 €	1,39 €	1,42 €	1,45 €	2,08 €	2,21 €	2,31 €	2,46 €
	Accueil de loisirs de mercredi	3,00 €	3,66 €	4,31 €	4,97 €	5,63 €	6,28 €	6,94 €	7,59 €	8,25 €	8,66 €
Accueil de loisirs du mercredi à la demi-journée (matinée + repas)	2,00 €	2,44 €	2,88 €	3,31 €	3,75 €	4,19 €	4,63 €	5,06 €	5,50 €	5,78 €	
Accueil de loisirs du mercredi pour les enfants en situation de handicap à la demi-journée avec repas	1,84 €	2,24 €	2,63 €	3,03 €	3,43 €	3,83 €	4,23 €	4,63 €	5,03 €	5,31 €	
Accueil de loisirs du mercredi pour les enfants en situation de handicap à la demi-journée sans repas	1,23 €	1,50 €	1,77 €	2,04 €	2,31 €	2,58 €	2,84 €	3,11 €	3,38 €	3,55 €	

b) Tarifs de la restauration scolaire :

Activités	Tarifs par anneau									
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Restauration scolaire	Repas standard (4 F.A.M.)									
	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	2,11 €	2,22 €	2,33 €	2,54 €	2,71 €	2,84 €
	1,00 €		1,20 €				1,50 €			
Repas occasionnel										
6,43 €										

c) Tarifs de la scolarité scolaire :

Activités	Tarifs par anneau									
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Accompagnement à l'école	Par cycle (Par période post-faire)									
	12,00 €	14,63 €	17,23 €	19,88 €	22,50 €	25,13 €	27,75 €	30,28 €	33,00 €	34,65 €
	Par étape (5 jours)									
	15,00 €	18,28 €	21,26 €	24,84 €	28,13 €	31,41 €	34,69 €	37,97 €	41,23 €	43,31 €
Ouverture 2 soirs										
2,65 €	3,22 €	3,81 €	4,39 €	4,97 €	5,55 €	6,14 €	6,72 €	7,30 €	7,66 €	
Ouverture 4 soirs										
5,32 €	6,44 €	7,64 €	8,81 €	9,97 €	11,13 €	12,29 €	13,46 €	14,62 €	15,35 €	

d) Tarifs des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires :

Activités	Tarifs par anneau									
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Accueil de loisirs vacances	3,00 €	3,66 €	4,31 €	4,97 €	5,63 €	6,28 €	6,94 €	7,59 €	8,25 €	8,66 €
Accueil de loisirs vacances à la demi-journée	1,50 €	1,83 €	2,16 €	2,49 €	2,81 €	3,14 €	3,47 €	3,80 €	4,13 €	4,33 €
Accueil de loisirs vacances pour les enfants en situation de handicap à la demi-journée avec repas	1,84 €	2,24 €	2,63 €	3,03 €	3,43 €	3,83 €	4,23 €	4,63 €	5,03 €	5,31 €
Accueil de loisirs vacances pour les enfants en situation de handicap à la demi-journée sans repas	1,23 €	1,50 €	1,77 €	2,04 €	2,31 €	2,58 €	2,84 €	3,11 €	3,38 €	3,55 €

e) Tarifs des séjours et classes transplantes :

Activités	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Tarif forfait
Séjours et classes transplantes	15,42 €	91,92 €	108,41 €	124,91 €	141,41 €	157,91 €	174,41 €	190,90 €	207,40 €	217,77 €	339,20 €

f) Tarifs des séjours jeunesse au Mont-Sauvages :

Activités	Tarifs par anneau									
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Séjours au Mont-Sauvages - Vacances d'hiver	6 - 11 ans									
	150,00 €	165,00 €	180,00 €	195,00 €	210,00 €	223,00 €	240,00 €	255,00 €	270,00 €	283,50 €
12 - 17 ans										
170,00 €	187,00 €	204,00 €	221,00 €	238,00 €	255,00 €	272,00 €	289,00 €	304,00 €	321,50 €	
Séjours au Mont-Sauvages - Vacances d'été	6 - 11 ans									
	220,00 €	242,00 €	264,00 €	286,00 €	308,00 €	330,00 €	352,00 €	374,00 €	396,00 €	415,00 €
12 - 17 ans										
240,00 €	264,00 €	288,00 €	312,00 €	336,00 €	360,00 €	384,00 €	408,00 €	432,00 €	453,00 €	
Séjour enfance incl. journalier	6 - 11 ans									
	16,92 €	18,62 €	20,31 €	22,00 €	23,69 €	25,38 €	27,08 €	28,77 €	30,46 €	31,78 €
12 - 17 ans										
18,46 €	20,31 €	22,15 €	24,00 €	25,85 €	27,69 €	29,54 €	31,38 €	33,23 €	34,89 €	
Séjour enfance jeunesse incl. journalier	Public élémentaire									
	3,00 €	3,66 €	4,31 €	4,97 €	5,63 €	6,28 €	6,94 €	7,59 €	8,25 €	8,66 €
Public collégien										
5,00 €	7,31 €	8,63 €	9,94 €	11,25 €	12,56 €	13,88 €	15,19 €	16,50 €	17,23 €	
Séjour école approximates										
100 €										

g) Les annués :

Activités	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Année forfaitaire pour présence aux activités périscolaires et extrascolaires (incluant l'inscription) sur l'école alors qu'il n'a aucun dossier constitué à l'Espace Famille	45,00 €									

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20241010-2024-10-10-11-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2024

2 - Les prestations délivrées du service jeunesse et de l'Espace "Nelly Roussel"

a) Tarifs d'adhésion à la structure "L'Atelier" :

Adhésion	Tarifs uniques
Adhésion annuelle pour le club ados	10,00 €
Adhésion annuelle pour le club enfants	5,00 €
Adhésion annuelle pour les non Villenogarennois - Club enfants	25,00 €
Adhésion annuelle pour les non Villenogarennois - Club ados	50,00 €

b) Tarifs d'adhésion à la structure "La Fabrik" :

Adhésion	Tarifs uniques
Adhésion annuelle pour les 16/25 ans	15,00 €

c) Autres tarifs non soumis à quotient :

Activité	Tarifs uniques
Séjours de mobilisation en France ou à l'étranger - tarif journalier	20,00 €
Séjour Mont Saxonnex	150,00 €
Clubs de la réussite	60,00 €
Tremplin BAFA	100,00 €

2 - Les prestations délivrées dans le cadre de l'Atelier et de l'Espace "Nelly Roussel"

d) Tarifs de l'Atelier et des activités "Enfant" et "Adulte" de l'Espace "Nelly Roussel" :

Regroupements d'activités	Thèmes	Détails des activités	Tarifs valables pour les ateliers/activités "Enfant" de l'Espace "Nelly Roussel"	Tarifs valables pour les activités "Adulte" de l'Espace "Nelly Roussel"
Famille 1	Activités et sorties culinaires		2,50 €	3,00 €
Famille 2	Activités et sorties socio-culturelles	Musées et monuments payants, spectacles payants, cinéma, Zoo, Aquarium, les concerts de l'Espace Nelly Roussel, sortie plage...	3,00 €	4,00 €
Famille 3	Sorties ludiques hors ville	Patinoires, bowling, laser quest, karting, aires de jeux (Looping Kid, Royal Kids...), bases de loisirs, Thé dansant...	3,50 €	4,50 €
Famille 4	Sorties intermédiaires	Science expérience, Accrobranche, Escalade...	5,00 €	6,50 €
Famille 5	Parcs d'attraction	Parc Astérix, parc Saint-Paul, Mer de sable, Center Parcs, Aventure Land, Paint-ball...	10,00 €	13,00 €

e) Tarifs de la passation des examens DELF :

Public	Activités/Thèmes	Fréquence	Forfait	Tarifs uniques
Adulte	Passation du DELF A1	1 passage	Mai à juin	45 €
	Passation du DELF A2	1 passage	Mai à juin	50 €
	Passation du DELF B1	1 passage	Mai à juin	60 €
	Passation du DELF B2	1 passage	Mai à juin	75 €

2 - Les prestations délivrées dans le cadre de l'Animation Jeunesse et de l'Espace "Nelly Roussel"

f) Tarifs des ateliers de l'Espace "Nelly Roussel" soumis aux quotients :

Public	Activités /Thèmes	Fréquence	Forfait	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Enfance / Jeunesse	Théâtre Enfant	2h par semaine	Annuel	40,00 €	48,75 €	57,50 €	66,25 €	75,00 €	83,75 €	92,50 €	101,25 €	110,00 €	115,30 €
	Accompagnement à la scolarité Primaire et Collège	6h par semaine	Annuel	30,00 €	30,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	45,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
			Semestre De janvier à juin	15,00 €	15,00 €	17,50 €	17,50 €	20,00 €	20,00 €	22,50 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Accompagnement à la scolarité Lycée	1h30 par semaine	Annuel	30,00 €	30,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	45,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	
Adulte	Gym douce	2h par semaine	Annuel	30,00 €	33,00 €	36,00 €	39,00 €	42,00 €	45,00 €	48,00 €	51,00 €	54,00 €	56,70 €
	Cuisine	2h par semaine	Annuel	25,00 €	27,50 €	30,00 €	32,50 €	35,00 €	37,50 €	40,00 €	42,50 €	45,00 €	47,25 €
	Couture	2h par semaine	Annuel	25,00 €	27,50 €	30,25 €	33,28 €	36,60 €	40,26 €	44,29 €	48,72 €	53,59 €	56,27 €
	Informatique	2h par semaine	SEMESTRE * ocl - janvier * fév-juin	25,00 €	27,50 €	32,44 €	37,37 €	42,31 €	47,24 €	52,18 €	57,12 €	62,05 €	65,15 €
	Théâtre	2h par semaine	Annuel	60,00 €	66,00 €	72,60 €	79,86 €	87,85 €	96,63 €	106,29 €	116,92 €	128,62 €	135,05 €
	Cours de Français	2h par semaine	Annuel	17,51 €	19,26 €	21,02 €	22,77 €	24,52 €	26,27 €	28,02 €	29,77 €	31,52 €	33,10 €
			Semestre De janvier à juin	9,03 €	9,93 €	10,84 €	11,74 €	12,64 €	13,55 €	14,45 €	15,35 €	16,25 €	17,07 €
		4h par semaine	Annuel	35,02 €	38,52 €	42,02 €	45,53 €	49,03 €	52,53 €	56,03 €	59,53 €	63,04 €	66,19 €
			Semestre De janvier à juin	18,04 €	19,84 €	21,63 €	23,45 €	25,26 €	27,06 €	28,86 €	30,67 €	32,47 €	34,10 €
		4h30 par semaine	Annuel	39,02 €	42,92 €	46,82 €	50,73 €	54,63 €	58,53 €	62,43 €	66,33 €	70,24 €	73,75 €
			Semestre De janvier à juin	21,04 €	23,14 €	25,25 €	27,35 €	29,46 €	31,56 €	33,66 €	35,77 €	37,87 €	39,77 €
	6h par semaine	Annuel	45,63 €	50,19 €	54,76 €	59,32 €	63,88 €	68,45 €	73,01 €	77,57 €	82,13 €	86,24 €	
		Semestre De janvier à juin	24,41 €	26,85 €	29,29 €	31,73 €	34,17 €	36,62 €	39,06 €	41,50 €	43,94 €	46,13 €	
Projet de Remise à niveau	200h /10 semaines de formation	Annuel	49,91 €	60,83 €	71,74 €	82,66 €	93,58 €	104,50 €	115,41 €	126,33 €	137,25 €	144,11 €	

3 - Les activités sportives

a)- Ecole Municipale des Sports

Activités		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
E.M.S.	Forfait annuel - mercredi	60,64 €	73,91 €	87,17 €	100,44 €	113,70 €	126,97 €	140,23 €	153,50 €	166,77 €	175,10 €
	Forfait semestriel - mercredi	30,32 €	36,95 €	43,59 €	50,22 €	56,85 €	63,48 €	70,12 €	76,75 €	83,38 €	87,55 €
	Forfait annuel - soirée	30,32 €	36,95 €	43,59 €	50,22 €	56,85 €	63,48 €	70,12 €	76,75 €	83,38 €	87,55 €
	Forfait semestriel - soirée	15,16 €	18,48 €	21,79 €	25,11 €	28,43 €	31,74 €	35,06 €	38,38 €	41,69 €	43,78 €
	Forfait annuel - mercredi + soirée	75,81 €	92,39 €	108,97 €	125,56 €	142,14 €	158,72 €	175,30 €	191,89 €	208,47 €	218,89 €
	Forfait semestriel - mercredi + soirée	37,90 €	46,19 €	54,49 €	62,78 €	71,07 €	79,36 €	87,65 €	95,94 €	104,23 €	109,45 €
	EMS + Accueil de loisirs	4,95 €	6,03 €	7,12 €	8,20 €	9,28 €	10,36 €	11,45 €	12,53 €	13,61 €	14,29 €

b)- Handisport

Activités		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Handi	Forfait annuel - Dimanche	67,38 €	82,12 €	96,86 €	111,60 €	126,34 €	141,08 €	155,82 €	170,56 €	185,30 €	194,56 €

c)- Sport Seniors

Activité		Tarif Unique
Sport Seniors et adultes	Carte de 12 séances	32,5 €
	Carte de 25 séances	63,7 €

d)- Piscine

Piscine		Tarifs	
		Villégagnonnais	Non Villégagnonnais
Enfants de moins de 3 ans		Gratuit	
Enfants de 3 à 16 ans	Entrée	3,30 €	3,30 €
	Carte individuelle 10 entrées (valable 4 mois)	22,10 €	26,10 €
	Carte annuelle	121,80 €	143,70 €
Adulte	Entrée	4,50 €	5,30 €
	Carte individuelle 10 entrées (valable 4 mois)	31,90 €	37,60 €
	Carte annuelle	183,70 €	216,70 €
Tarifs réduits (60 ans et plus, étudiants, personnes porteuses de handicap, Rmistes et demandeurs d'emploi)	Entrée	3,80 €	4,50 €
	Carte individuelle 10 entrées (valable 4 mois)	25,90 €	30,50 €
	Carte annuelle	146,90 €	173,30 €
Bébés nageurs (Enfants de 6 mois à 3 ans)	Carte annuelle (du 01/10 au 30/06)	206,30 €	206,30 €
	Carte annuelle (du 01/11 au 30/06)	182,80 €	182,80 €
	Carte annuelle (du 01/12 au 30/06)	160,50 €	160,50 €
	Carte annuelle (du 01/01 au 30/06)	138,20 €	138,20 €
	Carte valable 3 mois	80,30 €	80,30 €
Visiteurs		2,00 €	2,00 €
Tarif Groupe (10 personnes minimum)		3,00 €	3,50 €
Inscription Trimestrielle - Aisance Aquatique - Enfants CP/CE1		80,30 €	80,30 €
Inscription Annuelle - Aisance Aquatique - Adulte (1x/semaine)		146,90 €	173,30 €
Carte trimestrielle 60 nagent aux horaires réservés (aquagym 1 séance/semaine)		18,40 €	18,40 €
Location des bassins	Ligne d'eau (25M) 1 heure	44,60 €	44,60 €
	Ligne d'eau (25M) 2 heures	61,90 €	61,90 €
	Ligne d'eau (50M) 1 heure	88,10 €	88,10 €
	Ligne d'eau (50M) 2 heures	123,80 €	123,80 €
	Petit bassin 1 heure	85,80 €	85,80 €
	Petit bassin 2 heures	155,20 €	155,20 €
	Petit bassin 2 heures	158,30 €	158,30 €
	Grand bassin (25M) 1 heure	191,80 €	191,80 €
	Grand bassin (25M) 2 heures	361,80 €	361,80 €
	Grand bassin (50M) 1 heure	247,00 €	247,00 €
Grand bassin (50M) 2 heures	390,20 €	390,20 €	

e)- location d'installations sportives terrestres pour de la pratique sportive

Lieu	Période de location	Tarifs	
		VLC	Hors-VLC
Terrain de tennis n°8	En période scolaire : à partir de 17h00 en semaine et tous les weekends En période de vacances scolaires : tous les jours	13€/heure	19,5€/heure
Salle omnisports	En période de vacances scolaires : tous les jours	25€/heure	30€/heure
Salle multisports (Dojo, tennis de table,...)	En période de vacances scolaires : tous les jours	20€/heure	25€/heure
Installations extérieurs (terrain engazonné, synthétique, piste d'athlétisme,...)	En période de vacances scolaires : tous les jours	50€/heure	60€/heure

f)- location d'installations sportives pour des tournages ou autres activités non sportives

Lieu	Privatisation		
	Forfaits	Associations	Autres personnes morales (Entreprises,...)
Installations sportives terrestres intérieurs	12h00	817 €	2.653 €
Installations sportives terrestres extérieurs	12h00	817 €	2.653 €
Piscine municipale	12h00	1 000 €	3 000 €

4 - Les activités culturelles

a) Tarifs des événements du Centre Culturel Max Juclier :

Evénements	Tarifs uniques
Entrée plein tarif	13 €
Tarifs réduits sur justificatif [Collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, seniors (+ de 65 ans), agents communaux]	8 €
Tarif groupe par personne (10 personnes)	7 €
Tout-petits de 1 à 3 ans	3 €
Groupes scolaires	2 €
Parents accompagnateurs des spectacles pour les tout-petits	3 €
Accompagnateurs de groupes et invitations	Gratuit
Enfants de 2 à 11 ans	5 €
One man show	21 €
One man show (-18 ans et agents communaux)	16 €
Forfait famille: 1 adulte + 2 enfants minimum (de 2 à 18 ans)	5€ par personne

b) Tarifs des activités du Centre Culturel Max Juclier :

Activités	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Atelier théâtre 7-10 ans	63 €	69 €	76 €	82 €	88 €	95 €	101 €	107 €	113 €	119 €
Atelier théâtre 11 - 15 ans	80 €	88 €	96 €	104 €	112 €	120 €	128 €	136 €	144 €	151 €
Atelier théâtre Adulte	91 €	100 €	110 €	119 €	128 €	137 €	146 €	155 €	164 €	173 €
Ateliers d'arts plastiques - 1 cours hebdomadaire (1h) pour l'année	34 €	37 €	40 €	44 €	47 €	50 €	54 €	57 €	60 €	64 €
Ateliers d'arts plastiques - 1 cours hebdomadaire (1h30) pour l'année	55 €	60 €	66 €	71 €	76 €	82 €	87 €	93 €	98 €	103 €
Ateliers d'arts plastiques - 1 cours hebdomadaire (3h) pour l'année	108 €	119 €	130 €	141 €	151 €	162 €	173 €	184 €	195 €	204 €
Ateliers d'arts plastiques - 1 cours hebdomadaire (3h) de Janvier à Juin	82 €	90 €	98 €	107 €	115 €	123 €	131 €	139 €	148 €	155 €
Ateliers d'arts plastiques - 2 cours hebdomadaire (3h) pour l'année	125 €	137 €	150 €	162 €	174 €	187 €	199 €	212 €	224 €	236 €
Ateliers d'arts plastiques - 2 cours hebdomadaire (3h) de Janvier à Juin	109 €	120 €	131 €	142 €	153 €	164 €	174 €	185 €	196 €	206 €
Ateliers d'arts plastiques - 3 cours hebdomadaire (3h) pour l'année	184 €	203 €	221 €	240 €	258 €	277 €	295 €	313 €	332 €	348 €
Ateliers d'arts plastiques - 3 cours hebdomadaire (3h) de Janvier à Juin	135 €	149 €	162 €	176 €	189 €	203 €	216 €	230 €	243 €	255 €
Stage théâtre 3 jours	42 €	51 €	60 €	70 €	79 €	88 €	97 €	106 €	116 €	121 €
Remboursement d'une activité si nombre de personnes inscrites insuffisant ou pour raisons personnelles empêchant de pratiquer l'activité	(Coût annuel/nombre de séances) x Nombre de séances du trimestre									

c) Tarifs des activités de l'École de Musique Claude Debussy :

Activités	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
Eveil (2-5 ans)	110 €	121 €	132 €	143 €	154 €	165 €	176 €	187 €	198 €	208 €
Parcours Découverte (Initiation)	150 €	165 €	180 €	195 €	210 €	225 €	240 €	255 €	270 €	284 €
Cursus complet Classique et/ou Musiques Actuelles*	160 €	176 €	192 €	208 €	224 €	240 €	256 €	272 €	288 €	302 €
Cursus Formation Musicale terminé**	155 €	171 €	186 €	202 €	217 €	233 €	248 €	264 €	279 €	293 €
Instrument supplémentaire	130 €	143 €	156 €	169 €	182 €	195 €	208 €	221 €	234 €	246 €
Orchestre seul***	45 €	50 €	54 €	59 €	63 €	68 €	72 €	77 €	81 €	85 €
Chorale adulte	55 €	61 €	66 €	72 €	77 €	83 €	88 €	94 €	99 €	104 €
Location instrument (par trimestre)	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €	71 €

* ce cursus comprend la Formation Musicale, la Formation Instrumentale ou Vocale et une pratique collective obligatoire. Le cursus complet Musiques Actuelles est accessible

d) Tarifs du Cinéma André Malraux :

Activités	Tarifs unitaires
Entrée plein tarif et ciné-concert	6 €
Tarifs réduits sur justificatif <i>[écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, seniors (+ de 65 ans), agents communaux]</i>	4 €
Dispositifs Ecoles, collèges, lycées au cinéma	2,5 €
Tout-petits de 1 à 3 ans	3 €
Groupes scolaire	2 €
Parents accompagnateurs des spectacles pour les tout-petits	3 €
Connaissance du monde / Altair	7 €
Accompagnateurs de groupe	Gratuit

e) Tarifs de la Bibliothèque Aimé Césaire :

Activités	Tarifs unitaires
Inscription	Gratuit
Remplacement de la carte en cas de perte	2,2 €
Tarif de prêt par document pour 21 jours	Gratuit
Vente livres, des vinyles et des CD d'occasion	0,50 €

5 - Les locations de salles et d'équipements

a) Tarifs de location de la salle des Fêtes et du Parc Leclerc :

Lieu	Privatisation public ville				
	Forfaits	Associations ville		Autres personnes morales ville	
		Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **
Salle des fêtes	6h00	200 €	300 €	800 €	1 000 €
	12h00	400 €	600 €	1 500 €	1 800 €
Parc Leclerc - Espace 1	12h00	820 €		2 650 €	
Parc Leclerc - Espace 2	12h00	420 €		1 050 €	

Lieu	Privatisation public extérieur				
	Forfaits	Associations extérieures		Autres personnes morales extérieures (Entreprises...)	
		Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *
Salle des fêtes	6h00	360 €	960 €	1 200 €	
	12h00	720 €	1 800 €	2 160 €	
Parc Leclerc - Espace 1	12h00	984 €	3 180 €		
Parc Leclerc - Espace 2	12h00	504 €	1 260 €		

* Configuration sans technicité	Technicien + Sonorisation minimum
** Configuration avec technicité	Techniciens Son et Lumière + Sonorisation et plan de feu + 3 répétitions de 6h maximum

b) Tarifs de location de la salle André Malraux

Lieu	Privatisation public ville				
	Forfaits	Associations ville		Autres personnes morales ville	
		Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **
Salle André Malraux	Assemblée Générale Forfait de 4h	106 €	0 €	0 €	0 €
	6h00	300 €	500 €	600 €	800 €
	12h00	500 €	800 €	1 000 €	1 500 €

Lieu	Privatisation public extérieur				
	Forfaits	Associations extérieures		Autres personnes morales extérieures	
		Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *	Configuration avec technicité **	Configuration sans technicité *
Salle André Malraux	Assemblée Générale Forfait de 4h	127 €			
	6h00	600 €	720 €	960 €	

	12h00	960 €	1 200 €	1 800 €
--	-------	-------	---------	---------

c) Tarifs de location des salons de la Fosse aux Astres :

Lieu	Privatisation public ville				
	Forfaits	Associations ville	Particuliers ville	Agents	Autres personnes morales ville (Entreprises...)
NEPTUNE	Assemblée Générale Forfait de 4h	75 €			
	3h00 de mise en place		50 €	50 €	70 €
	6h00	106 €	265 €	159 €	531 €
	12h00	265 €	450 €	350 €	1 327 €
JUPITER	Assemblée Générale Forfait de 4h	75 €			
	3h00 de mise en place		50 €	50 €	70 €
	6h00	239 €	371 €	265 €	743 €
	12h00	598 €	927 €	627 €	1 857 €

Lieu	Privatisation public extérieur		
	Forfaits	Particuliers extérieurs	Autres personnes
Neptune	3h00 de mise en place	50 €	70 €
	6h00	305 €	611 €
	12h00	518 €	1 526 €
Jupiter	3h00 de mise en place	50 €	70 €
	6h00	427 €	854 €
	12h00	1 066 €	2 136 €

d) Location péniche Marie-Louise

	Privatisation public ville				
	Forfaits	Associations ville	Particuliers ville	Agents	Autres personnes morales ville (Entreprises...)
A quai	12h	600 €	800 €	600 €	1 075 €
Croisière	demi journée				1 300 €

	Privatisation public extérieur		
	Forfaits	Autres personnes morales (Entreprises...)	Institutionnels publics (EPT, région...)
A quai	12h	1 500 €	600 €
Croisière	demi journée	1 800 €	1 300 €

e) Mise à disposition salles de l'hôtel de ville aux SEM et SPL dont la ville est actionnaire

	SEM	SPL
Salle du Conseil Municipal	0 €	0 €
Salle Fernand Schwartz	0 €	0 €

5 - Les locations de salles et d'équipements

d) Tarifs pour la location du Mont-Saxonnex :

Activités	Entreprises et particuliers	Association - CCAS
Location de la salle à manger seule avec l'accès à la cuisine (pour une durée forfaitaire de 24h00)	433,01 €	
Location de la salle d'activités avec l'accès à la cuisine (pour une durée forfaitaire de 24h00)	433,01 €	
Repas de collectivité (midi ou soir)	16,23 €	
Petit déjeuner	5,41 €	
Nuitée	23,30 €	15,00 €
Pension complète (nuitée + 3 repas)	59,51 €	20,00 €
Demi pension (nuitée + 2 repas)	40,00 €	18,00 €
Taxe de séjour (par personne et par nuit)	5% du prix journalier, plafonné à 2,30 € exonération pour les -18 ans et les encadrants saisonniers	

6 - Redevances pour l'occupation du domaine public communal

		Activités	Mode de taxation	Tarifs			
Travaux	Chantiers	Installation d'une grue de chantier	Emprise partielle d'un trottoir	1/2 journée	61,50 €		
			Emprise partielle de la chaussée	1/2 journée	230,88 €		
			Barrage total de la chaussée	1/2 journée	471,83 €		
		Engins de levage de grosses dimensions pour le montage et le démontage	Emprise partielle de la chaussée	1/2 journée	125,50 €		
			Barrage total de la chaussée	1/2 journée	225,91 €		
		Engins pour livraison de matériaux	Barrage total de la chaussée	1/2 journée	125,50 €		
		Palissades de chantier	Emprise sur domaine public	m/linéaire/journée	2,36 €		
		Baraques, matériaux divers, poteaux d'alimentation d'électricité		journée / m²	2,36 €		
		Dépôts de bennes et conteneurs pour gravats		journée	20,10 €		
		Installation d'échafaudages, de poutres et de gouliottes	Echafaudages	journée / m²	1,02 €		
			Goulotte en surplomb du domaine public	journée	10,06 €		
			Poutre en surplomb du domaine public	journée	19,16 €		
		Dépôts de machines et d'outillages de chantier (bétonnière, compresseur...)		journée	25,66 €		
		Réservation d'un stationnement pour chantier		journée / m²	10,06 €		
		Bateaux	Création ou élargissement de bateaux sur la voie communale		m/linéaire/jourées	20,10 €	
Déménagements	Pemis de stationnement	Réservation du stationnement (10m/l) avec prêt du matériel sans installation		journée	25,66 €		
		Réservation du stationnement (10m/l) avec l'installation du matériel par les services techniques de la ville		journée	88,47 €		
	Engins pour déménagements	Barrage total de la chaussée		1/2 journée	125,50 €		
Activités commerciales	Marchands ambulants	Braderie, exposition, démonstrateur ou camelots utilisant ou non des voitures stationnant sur la voie publique pour l'exécution de leur commerce		journée	21,76 €		
	Restauration rapide et camion à pizza	1 stationnement par semaine		année- mois - journée	766,33 €	70,00 €	22,00 €
		Pour tout stationnement supplémentaire par semaine		année- mois - journée	652,56 €	60,00 €	22,00 €
	Autres activités	Installation d'un kiosque à journaux			m²/an	148,09 €	
		Occupation et exploitation du domaine lors du marché aux fleurs, marché de Noël, artisanat fête de la ville ...			Evènement	500,00 €	
		Etalage (Fruits, légumes, vêtements...)			m/linéaire/an	87,87 €	
		Survol drone			heure	100,00 €	
		Privatisation du village olympique par les entreprises			demi journée	297,34€	
		Présentoirs, tourniquets à journaux, à cartes postales ou publicitaires			m/linéaire/an	45,18 €	
	Terrasses	Kiosque de vente immobilière (bureau de vente)			m²/mois	45,18 €	
		Terrasses fermées			m²/an	32,29 €	
	Terrasses	Terrasses ouvertes			m²/an	27,64 €	
Tounges	Prises de vues cinématographiques			1/2 journée	297,34 €		

7 - Le restaurant communal

Le repas proposé au restaurant communal est composé de :

- Une entrée,

	Tarif unique	Montant des	
		Indice <= seuil ^{2 et 4}	Indice >= seuil ^{2 et 4}
Personnel communal - Nouveau tarif	3,21 €		
Usager n'appartenant pas au personnel communal	7,96 €		
Restauration pour le personnel de l'Education nationale ^{1/2}	4,90 €	3,68 €	4,90 €
Agent dans le cadre d'un stage de formation professionnelle organisée par la ville	Gratuit		
Formateur si la convention le prévoit	Gratuit		

1	Prix du repas fixé par la convention concernant la restauration administrative pour le personnel de l'Etat (convention en vigueur)	4,90 €
2	Montant de la subvention repas pour les fonctionnaires et agents de l'Etat relevant de l'Education nationale dont l'indice nouveau majoré est inférieur ou égal à : - 480 à partir du 1er janvier 2019	1,22 €
3	Le montant de la participation par repas, pour les agents du Ministère de ressort est de :	2,50 €
4	Le montant de la subvention repas interministérielle supplémentaire pour les agents du centre des finances publiques dont l'indice nouveau majoré est inférieur ou égal à 477 est de :	1,24 €

Les tarifs des boissons et suppléments pour tous les usagers sont fixés comme suit :

	Tarifs
Part supplémentaire (Entrée, laitage ou dessert)	0,30 €
Boissons chaudes pour tous les usagers	0,60 €

8 - Tarifs des concessions et taxes funéraires

Designation	Euros
10 ans enfant	45,00 €
10 ans adulte	92,00 €
30 ans	440,00 €
50 ans (renouvellement uniquement)	1 602,00 €
15 ans Columbarium	583,00 €

Vacation de Police	24,00 €
Droit de séjour caveau provisoire	7€/ jour
Taxe d'exhumation	19,00 €